

## SITUATION ET DÉSIGNATION

Un TERRAIN, situé sur la commune de :

au lieudit, adresse :

Figurant au cadastre section :

numéro :

pour une contenance en m<sup>2</sup> de :

Ce TERRAIN est bordé au  
nord  
à l'ouest

à l'est

et au sud

Il résulte des documents d'urbanisme suivants :

que le TERRAIN est constructible. Les documents sont annexés aux présentes après mention.

Cet immeuble est vendu avec toutes ses dépendances et les droits et accessoires qui lui sont attachés en particulier les servitudes et mitoyennetés sans aucune exception ni réserve.

### DIVISION CADASTRALE À EFFECTUER

Il est ici précisé que la parcelle ci-dessus cadastrée de laquelle sera distraite la contenance vendue, et ce, au moyen d'un document d'arpentage à établir aux frais du VENDEUR par tout géomètre-expert de son choix et qui sera visé dans l'acte constatant la réalisation authentique de la vente.

Cette division s'effectuera conformément au plan établi et approuvé par les parties, lequel est demeuré ci-joint et annexé.

